



*Signataire : Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 13 octobre 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Stratégie cantonale pour la gestion du risque de pénurie d'énergie : comment assurer la continuité des prestations ?**

L'approvisionnement de la Suisse en énergie, ou plutôt en électricité, en quantité suffisante et à un prix abordable est un mandat constitutionnel et central pour la prospérité de notre pays. En raison de l'échec complet de la Stratégie énergétique 2050, nous risquons de manquer d'électricité en hiver, avec des conséquences catastrophiques pour tous les habitants.

Un pénurie d'électricité aurait des effets extrêmement dommageables pour l'économie et les ménages. Délivrant de multiples prestations à la population, l'Etat et le grand Etat seraient également touchés en cas de contingentement, délestage ou panne. Par exemple, certains serveurs informatiques requerraient jusqu'à 72 heures pour être à nouveau opérationnels après une coupure et le matériel n'a pas été conçu pour subir de multiples arrêts et démarrages.

D'où la nécessité d'une stratégie pour que les prestations essentielles puissent continuer à être fournies à la population.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Quelle stratégie le Conseil d'Etat a-t-il développée pour garantir que les prestations essentielles puissent continuer à être fournies à la population, en cas de contingentement, de délestage ou de panne d'électricité ?***
- 2) *Comment les serveurs informatiques sont-ils protégés pour éviter une indisponibilité jusqu'à 72 heures après coupure ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.